

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École alternative des Cheminots

Vous êtes convoqués à une séance du conseil d'établissement

Le lundi 20 janvier 2024 à 19h00

À l'école alternative des Cheminots

ORDRE DU JOUR

Secrétariat : Patricia Lemieux

Présences :

Absences :

1. Ouverture de la réunion : Lecture de l'article 71

71. Les membres du conseil d'établissement doivent agir dans les limites des fonctions et pouvoirs qui leur sont conférés, avec soin, prudence et diligence comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable, avec honnêteté, loyauté et dans l'intérêt de l'école, des élèves, des parents, des membres du personnel et de la communauté. 1988, c. 84, a. 71; 1997, c. 96, a. 13.

2. Vérification du quorum, art. 61

6.1 Le quorum (comporte deux parties) :

Le quorum aux séances du Conseil d'établissement est de la majorité de ses membres en poste, dont la moitié des représentants des parents (art. 61 L.I.P.).

Le quorum comporte deux parties :

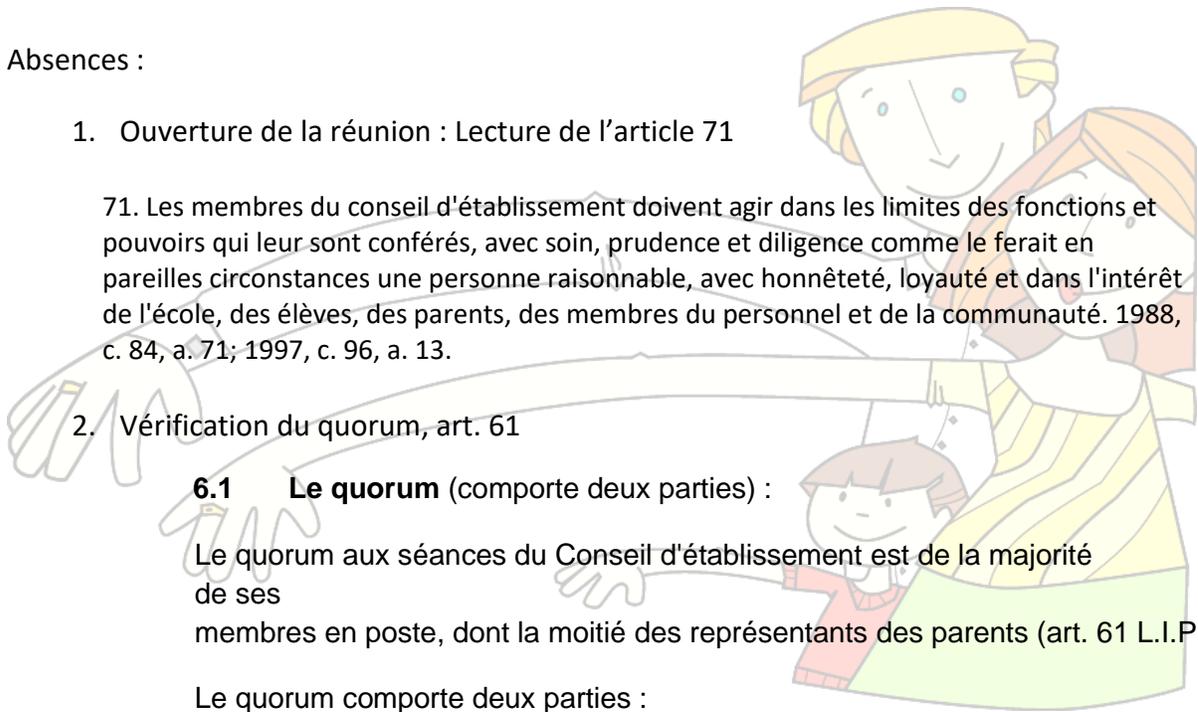
- Majorité des membres (moitié + un) dont
- Moitié des représentants des parents

3. Mot de la direction

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

5. Suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2023 (art.69)

6. Calendrier des principaux sujets traités :



JANVIER, FÉVRIER ET MARS

Art. 77.2	Adoption des règles de fonctionnement des services de garde (pour l'an prochain)
Art. 86 et 89	Approbation du temps alloué pour les matières obligatoires et à option (pour l'an prochain)
Art. 88 et 110.2	Approbation de la mise en œuvre des services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire dans le cas des centres)
Art. 89.2 et 110.4	Consultation des élèves sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement (activités parascolaires, climat social, etc.)
Art. 96.22 et 110.13	Consultation par la direction sur les besoins de l'établissement en biens et services - en cours ou en prévision de l'an prochain

7. Parole au public

8. Budget SDG

9. Budget révisé école

10. Correspondance du conseil

11. Mot du représentant au comité de parents

12. Mot des enseignants :

13. Mot du service de garde et du personnel de soutien :

14. Mot des professionnelles :

15. Les comités :

15.1 Admission :

15.2 Finissants :

15.3 Coéducation :

15.4 Ambiance :

16. Varia :

17. Levée de l'assemblée

Caroline Lamarche
Directrice

Frédéric Brophy
Président

